

Rapport annuel



SIAEP DE NEMOURS-ST PIERRE

Commune de Nemours

Prix & Qualité

service de l'eau potable

DU SERVICE PUBLIC



Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2011
présenté conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales.

EXERCICE
2011

CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC	3
■ ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE PUBLIC.....	3
■ ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE (DONNEES 2010)	3
■ CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE	3
■ PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE.....	4
■ CONVENTIONS D'IMPORT OU EXPORT.....	4
■ AUTRES CONVENTIONS	5
■ RESSOURCES EN EAU	5
■ POPULATION DU SERVICE (DONNEES 2010)	6
■ NOMBRE D'ABONNEMENTS	6
■ VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET CONSOMMES.....	6
■ LONGUEUR DU RESEAU	7
TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE.....	8
■ FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR	8
■ FRAIS D'ABONNEMENT	8
■ PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE	8
■ PRIX DE L'EAU TARIFS HORS REDEVANCE DE POLLUTION DOMESTIQUE.....	9
■ EVOLUTION DES COMPOSANTES DU SERVICE.....	10
■ LE PRIX DE L'EAU Y COMPRIS REDEVANCE POLLUTION.....	11
■ RECETTES D'EXPLOITATION	12
INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE	13
■ QUALITE DE L'EAU	13
■ CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU.....	14
■ PERFORMANCE DU RESEAU	15
FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE DE L'EAU POTABLE	18
■ TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE	18
■ ETAT DE LA DETTE	18
ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE ...	19
■ AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE.....	19

CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC

de l'eau potable

■ ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE PUBLIC

Le SIAEP DE NEMOURS-ST PIERRE regroupe les communes de AUFFERVILLE, BAGNEAUX-SUR-LOING, CHATENOY, CHEVRAINVILLIERS, DARVAULT, FAY-LES-NEMOURS, ORMESSON, NEMOURS, POLIGNY et SAINT-PIERRE-LES-NEMOURS.

Les communes concernées par la compétence eau potable sont les suivantes: AUFFERVILLE, BAGNEAUX-SUR-LOING, CHATENOY, CHEVRAINVILLIERS, DARVAULT, FAY-LES-NEMOURS, ORMESSON, NEMOURS et SAINT-PIERRE-LES-NEMOURS.

La compétence eau potable est découpée en 10 services :

- Aufferville
- Bagneaux-sur-Loing
- Chatenoy
- Chevrainvilliers
- Darvault
- Fay-Les-Nemours
- Nemours
- Ormesson
- St-Pierre-les-Nemours
- Usine de traitement eau potable

Le présent rapport concerne uniquement le service : Nemours.

Ce service comprend uniquement la commune de NEMOURS.

■ ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE (DONNEES 2010)

12 798 habitants

■ CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE

Le service est exploité en affermage. Le délégataire est la société SAUR FRANCE en vertu d'un contrat et de ses avenants ayant pris effet le 1^{er} janvier 2009. La durée du contrat est de 5 ans. Il prendra fin le 31 décembre 2013.

Le principal avenant au contrat est le suivant :

Avenant n°	Date	Objet
1	29/03/2010	-révision du périmètre d'affermage : la station de production est sortie du périmètre de la collectivité et intégrée à celui du contrat d'affermage de l'UTEP -modification de dotation pour renouvellement en lien avec le transfert de la station.

■ PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE

Les prestations confiées à la société SAUR FRANCE sont les suivantes :

Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs
Gestion des abonnés	accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
Mise en service	des branchements
Entretien	des branchements, des clôtures, des compteurs, des équipements électromécaniques, des espaces verts, des forages, des poteaux incendie, du génie civil
Renouvellement	des branchements, des compteurs, des équipements électromécaniques, des canalisations <6m

La collectivité prend en charge :

Entretien	Des captages
Renouvellement	des canalisations, des captages, du génie civil

■ CONVENTIONS D'IMPORT OU EXPORT

Convention	Cocontractant	Caractéristiques	Date d'effet	Durée (an)
Convention d'Import/Export Permanent	SIAEP DE NEMOURS-ST PIERRE - Darvault			
Autre engagement écrit d'Import/Export Permanent	SIAEP DE NEMOURS-ST PIERRE - Usine de traitement eau potable – Siaep Nemours-St Pierre			
Convention d'Transit par Permanent	SAUR/Bouygues Telecom	Exploitation des antennes de téléphonie mobile (redevance d'occupation pour le syndicat – indemnités pour mise à disposition d'agents par la SAUR). Cette convention est un	2007	10 ans

		avenant N°1 à la précédente convention qui date de 2001.		
--	--	--	--	--

■ AUTRES CONVENTIONS

Une convention ne concernant pas le Syndicat a été passé entre la SAUR et l'OPIHLM pour la relève et la facturation des compteurs d'eau non individualisés vis à vis du service d'eau potable ;

■ RESSOURCES EN EAU

- *Prélèvements/Ressources propres (période de relève)*

Ouvrage	Débit nominal [m³/h] Capacité de production [m³/j]	Production 2010 [m³]	Production 2011 [m³]	Variation
Station des Doyers SAINT-PIERRE-LES-NEMOURS Prélèvement en nappe souterraine	190 m³/h 6 000 m³/j			
Chaintreaucville-Nemours (Source La Joye – Eaux de Paris) Nemours	100 m³/h 2 000 m³/j			
Total prélevé		0	0	

- *Importations d'eau (période de relève)*

Import depuis	Importé en 2010 (m3)	Importé en 2011 (m3)
SIAEP DE NEMOURS-ST PIERRE BAGNEUX DARVAUL – Usine de traitement eau potable	1 028 503	1 054 898

- *Total des volumes d'eau potable (période de relève)*

Total des ressources (m3)	2010	2011	Variation
Ressources propres	0	0	
Importations	1 028 503	1 054 898	+ 2,57%
Total général	1 028 503	1 054 898	+ 2,57%

■ **POPULATION DU SERVICE (DONNEES 2010)**

• *Population selon le dernier recensement*

Le nombre de résidents permanents est de	12 645
Le nombre de résidents temporaires est de	239
Le total des résidents est de	12 884

• *Population estimée*

La population (résidents permanents + temporaires) concernée par le service est de	12 798
--	--------

■ **NOMBRE D'ABONNEMENTS**

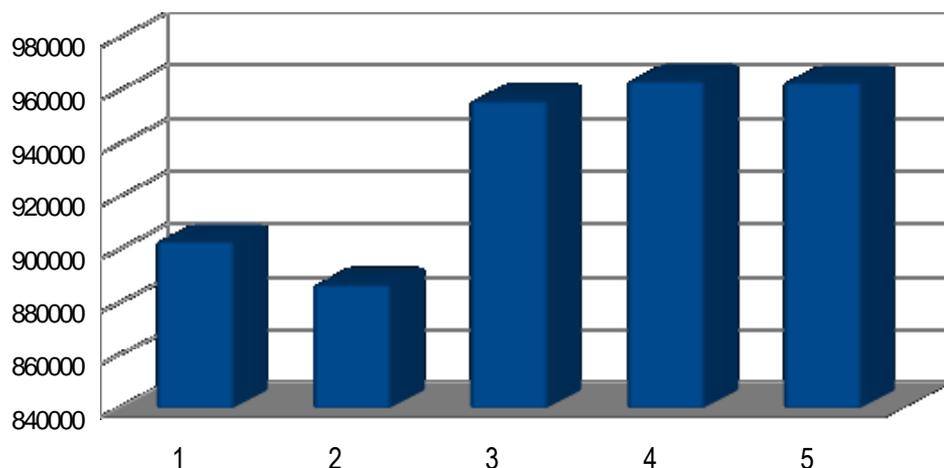
Abonnés	2010	2011	Variation
Nombre d'abonnements domestiques	3 711	3 785	
Nombre d'abonnements non domestiques			
Nombre total d'abonnements	3 711	3 785	+1,99 %

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la population de l'eau d'origine domestique en application de l'article L.213-10-3 du code de l'environnement.

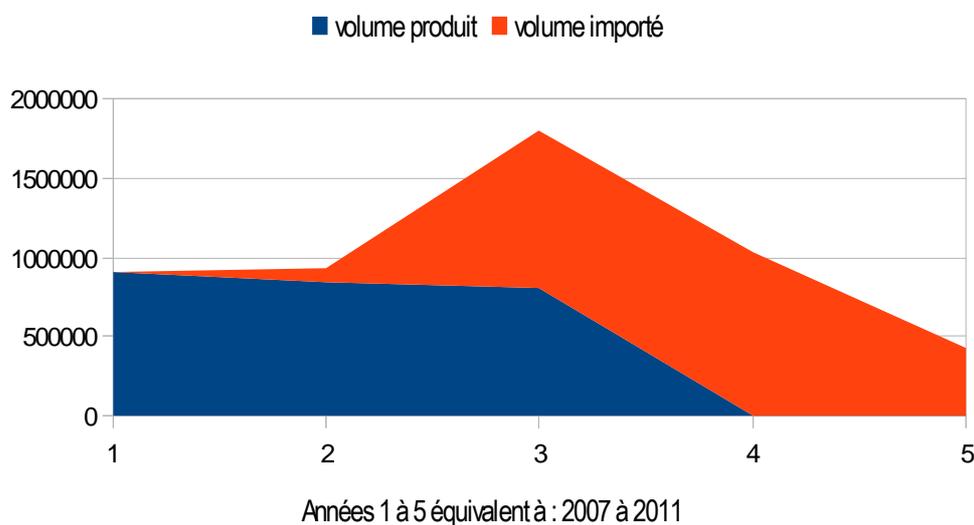
■ **VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET CONSOMMES**

Volumes [m ³]	2010	2011	Variation
Volume produit	0	0	0
Volume importé	1 028 503	1 054 898	+ 2,57%
Volume exporté	45 519	53 054	+ 16,5%
Volume mis en distribution	963 906	963 417	- 0,05%
Volume total consommé hors VEG	710 157	662 995	- 6,6%

Volumes annuels mis en distribution



Evolution des volumes d'eau potable produits et importés



■ **LONGUEUR DU RESEAU**

	2010	2011	Variation
Linéaire du réseau hors branchements en km	65,26	64,301	-1,47%

TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE

■ FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR

L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part revenant à la collectivité. Ceux-ci découlent des charges du service et sont calculés sur la base de statistiques relatives à l'évolution de l'assiette de facturation.

Les tarifs concernant la part de la société SAUR France sont fixés par le contrat et indexés annuellement par application aux tarifs de base d'un coefficient défini au contrat.

Au 1er janvier 2012, la formule appliquée conduit à une variation par rapport aux tarifs de base en vigueur de 1,62% (3,13 € TTC/m³ pour 120 m³ en 2012 et 3,08 € TTC/m³ pour 120 m³ en 2011).

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

Le service est assujéti à la TVA.

■ FRAIS D'ABONNEMENT

Au 1er janvier 2012, les frais d'abonnement au service pour tout usager s'élèvent à 51,01 € TTC.

■ PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE

Le prix du service comprend :

- Une partie fixe ou abonnement
- Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

Les volumes sont relevés annuellement. Les abonnements sont payables d'avance semestriellement. Les consommations sont payables au vu du relevé. Les facturations intermédiaires sont basées sur une consommation estimée.

- *Redevance de pollution domestique*

La redevance pollution domestique est reversée à l'agence de l'eau. Son montant, en € par m³, est calculé chaque année par l'agence de l'eau. Elle est unique sur l'ensemble du service.

	1 ^{er} janvier 2011	1 ^{er} janvier 2012	Variation
Pour la collectivité	0,3480	0,3480	0

■ PRIX DE L'EAU TARIFS HORS REDEVANCE DE POLLUTION DOMESTIQUE

- Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 ^{er} jan 2011	1 ^{er} jan 2012	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	28,36	28,80	+1,55%
	Abonnement part UTEP *	18,77	19,55	+4,16%
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	Le m ³	0,6505	0,6605	+1,54%
Part proportionnelle UTEP [€ HT/m ³]	Le m ³	0,2456	0,2558	+4,15%
Part de la collectivité				
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	Le m ³	1,20	1,25	+4,17%
Redevances et taxes				
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m ³]	0,08	0,0536	-33,00%
	TVA	5,5%	5,5%	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

- Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2011	1 ^{er} jan 2012	Variation
Exploitant	155,36	158,31	+1,90%
Collectivité	144	150	+4,17%
Agence de l'eau prélèvement	9,60	6,43	-33,02%
TVA	16,99	17,31	+1,87%
Total [€ TTC]	325,95	332,05	+1,87%

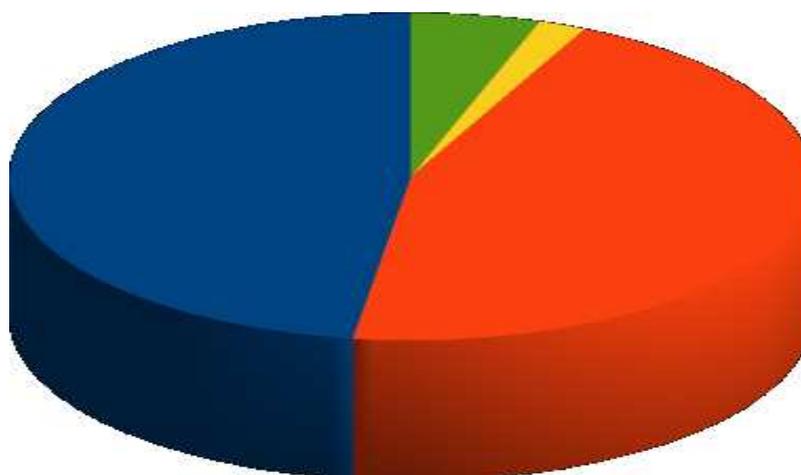
Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)
+2,99 %

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :

2,77 €/m³ TTC

Répartition au 1er janvier 2012

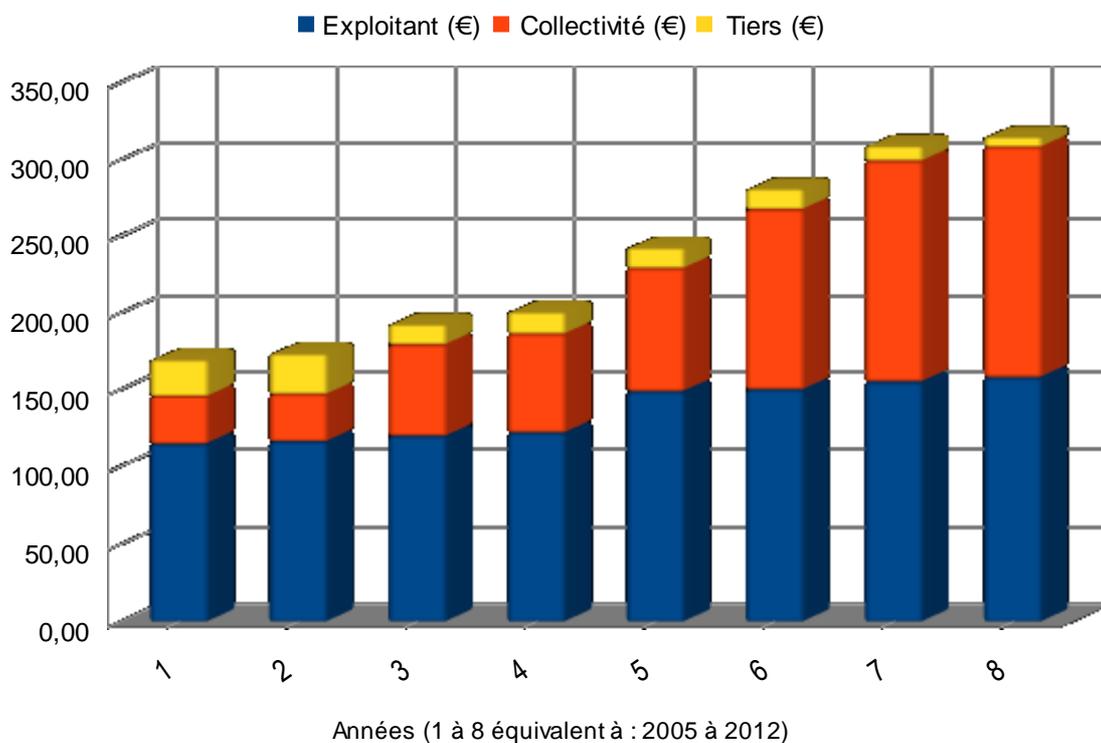
- Exploitant 47,68%
- Collectivité 45,17%
- Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau 1,94%
- TVA 5,21%



■ EVOLUTION DES COMPOSANTES DU SERVICE

Composantes de la facture d'un usager consommant 120 m3 (valeurs au 1^{er} janvier de chaque année hors TVA et hors redevance pollution).

Année	Exploitant (€)	Collectivité (€)	Tiers (€)	Total hors TVA (€)
2005	62,42	31,20	24,00	117,62
2006	62,46	31,20	26,40	120,06
2007	64,39	60,00	13,20	137,59
2008	66,32	64,80	14,40	145,52
2009	112,69	80,40	13,20	206,29
2010	114,00	117,60	13,20	244,80
2011	118,04	144,00	9,60	271,64
2012	158,31	150,00	6,43	314,74



■ LE PRIX DE L'EAU Y COMPRIS REDEVANCE POLLUTION

- Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 ^{er} jan 2011	1 ^{er} jan 2012	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	28,36	28,80	+1,55%
	Abonnement part UTEP *	18,77	19,55	+4,16%
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	Le m ³	0,6505	0,6605	+1,54%
Part proportionnelle UTEP [€ HT/m ³]	Le m ³	0,2456	0,2558	+4,15%
Part de la collectivité				
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	Le m ³	1,20	1,25	+4,17%
Redevances et taxes				
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m ³]	0,08	0,0536	-33,00%
	Redevance pollution domestique	0,3480	0,3480	0
	TVA	5,5%	5,5%	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

- Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2011	1 ^{er} jan 2012	Variation
Exploitant	155,36	158,31	1,90%
Collectivité	144	150	4,17%
Agence de l'eau prélèvement	9,60	6,43	-33,02%
Redevance pollution domestique	41,76	41,76	0
TVA	19,29	19,61	+1,65%
Total [€ TTC]	370,01	376,11	+1,65%

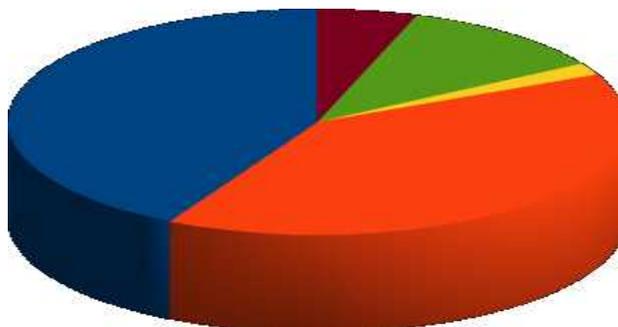
Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)
+2,99 %

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :

3,13 €/m³ TTC

Répartition au 1^{er} janvier 2012

- Exploitant 42,09%
- Collectivité 39,88%
- Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau 1,71%
- Redevance pollution domestique 11,10%
- TVA 5,21%



■ RECETTES D'EXPLOITATION

- *Recettes de la collectivité*

	2010	2011	Variation
Recettes vente d'eau (estimation)	595 000,00 €	748 000,00 €	25,71%

- *Recettes de l'exploitant*

	2010	2011	Variation
Recettes vente d'eau	574 300,00 €	546 800,00 €	-4,79%
Autres recettes			
Produits des travaux attribués à titre exclusif	22 500,00 €	44 000,00 €	95,56%
Produits accessoires	18 000,00 €	22 000,00 €	22,22%
Total des recettes	614 800,00 €	612 800,00 €	-0,33%

INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE

■ QUALITE DE L'EAU

Les données relatives à la qualité de l'eau distribuée définies par l'article D.1321-103 du code de la Santé Publique sont indiquées dans le rapport établi et transmis par l'ARS. Parallèlement l'exploitant vérifie la qualité de l'eau distribuée, par des analyses menées dans le cadre de l'autocontrôle.

Résultats du contrôle réglementaire :

	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements non conformes	% de conformité	Paramètres non conformes
Conformité bactériologique	18	0	100%	-
Conformité physico-chimique	19	0	100%	-

■ **CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU**

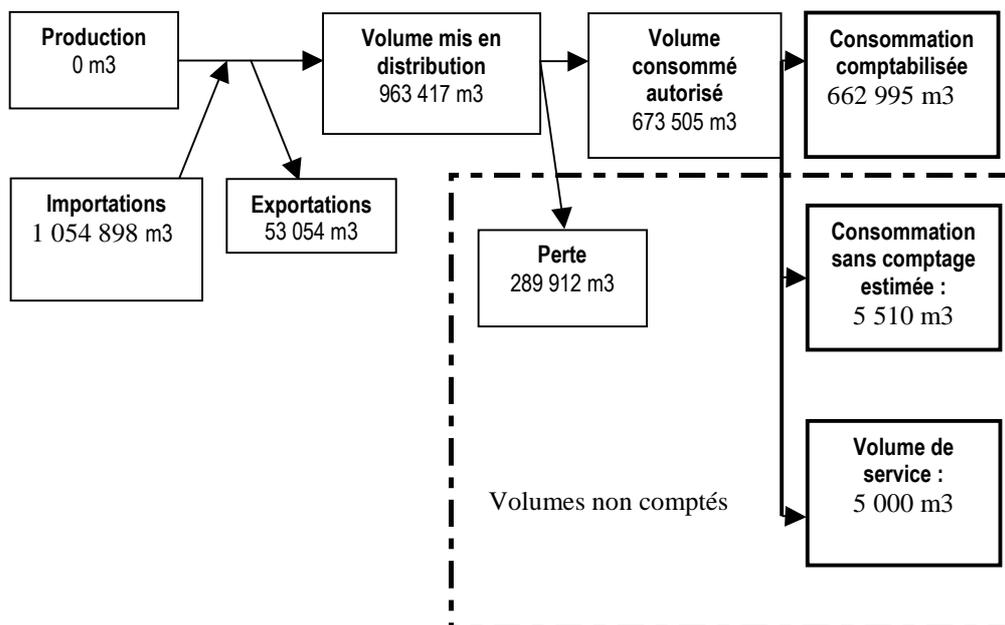
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau

Les grands ouvrages – réservoirs, stations de traitement, pompages... ne sont pas pris en compte pour le calcul de cet indice défini par l'arrêté du 2 mai 2007.

	Nombre de points	Points obtenus
absence de plan du réseau ou plans couvrant moins de 95% du linéaire estimé du réseau de desserte	0	80
existence d'un plan du réseau couvrant au moins 95% du linéaire estimé du réseau de desserte	10	
mise à jour du plan au moins annuelle (1)	10	
informations structurelles complètes sur chaque tronçon (diamètre, matériau)	10	
connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	10	
localisations et description des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, compteurs de sectorisation...) et des servitudes	10	
localisation des branchements sur la base du plan cadastral	10	
localisation et identification des interventions (réparations, purges, travaux de renouvellement)	10	
existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des branchements	10	
existence d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	10	
mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	10	
TOTAL	100	

(1) cette condition doit être satisfaite pour que le service puisse bénéficier de points supplémentaires.

■ **PERFORMANCE DU RESEAU**



Les consommations sans comptage (en particulier incendie) sont évaluées à 5 510 m3 par l'exploitant.

Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,...) sont évalués à 5000 m3 par l'exploitant.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- **rendement du réseau de distribution =**

(consommations comptabilisées + exportations + estimation consommations sans comptage + volume de service) / (volume produit + importations)

	2007	2008	2009	2010	2011
Rendement du réseau de distribution (%)	77,1%	82,5%	84,9%	75,5%	71,4%

NB : la définition du rendement a changé à partir des valeurs de l'année 2007

- **indice des volumes non comptés =**

(estimation consommations sans comptage + volume de service + pertes) / longueur du réseau hors branchements

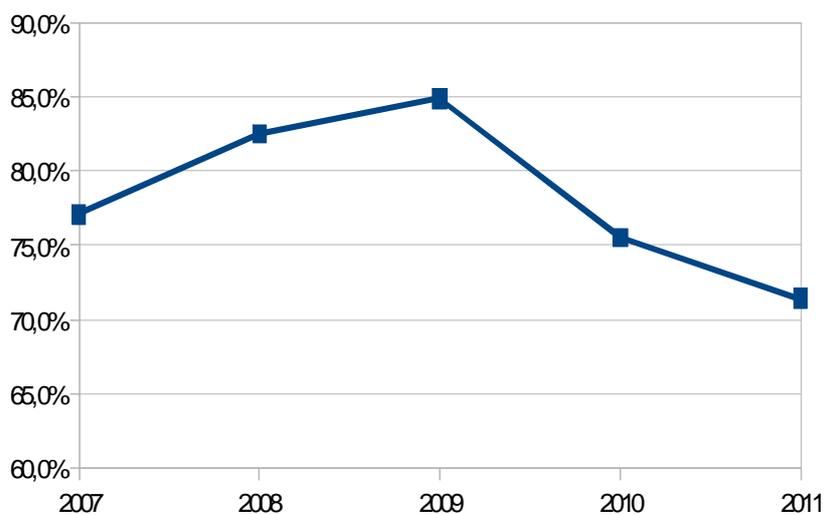
	2007	2008	2009	2010	2011
indice linéaire des volumes non comptés (m3/km/l)	9	7,2	8,3	10,7	13,31

- **Indice linéaire de pertes en réseau =**

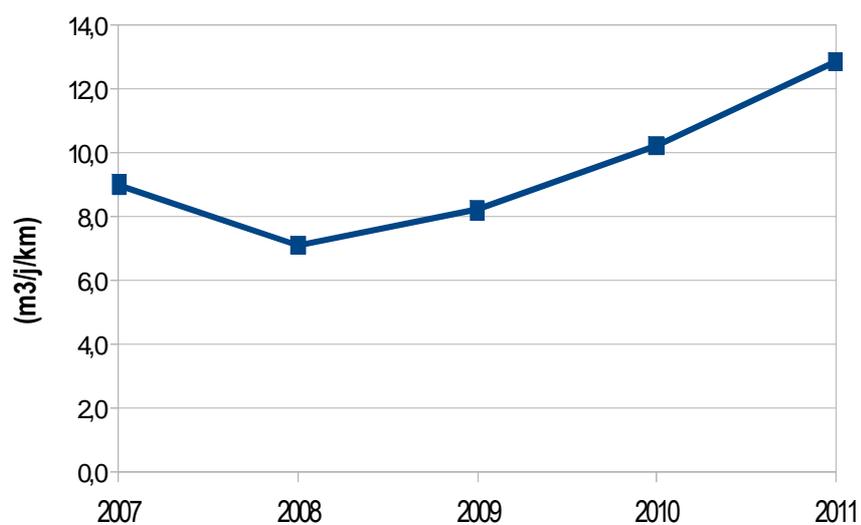
Perte / longueur du réseau hors branchements

	2007	2008	2009	2010	2011
indice linéaire de perte en réseau (m ³ /km ^l)	9,0	7,1	8,2	10,23	12,85

Evolution du rendement du réseau de distribution



Evolution de l'indice linéaire de perte en réseau



FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE DE L'EAU POTABLE

■ TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE

Au cours de l'année 2011, les opérations suivantes ont été réalisées par l'exploitant :

Les travaux de recherches de fuites :

Campagnes régulières de recherches de fuites avec :

Recherches ponctuelles par méthodes acoustiques et par gaz traceur.

Les travaux d'exploitation :

3 interventions curatives pour la remise en état de fonctionnement des détecteurs de niveau et d'équipement de télétransmission des bâches de Beaugard et de Chaintreuve-Nemours.

3 intervention de nettoyage et désinfection des bâches et des réservoirs de Beaugard et de Chaintreuve-Nemours.

27 interventions pour fuites / casse sur branchements.

8 interventions pour fuites / casse sur conduites.

16 interventions pour raccordement (avis, coupure et remise en service)

3 interventions entretien / vérification PI / BI

2 interventions / vérification / réparation vannes

2 interventions sur autres accessoires réseau

5 interventions sur bouches à clefs.

Branchements en plomb

Au cours de l'année 2011, 329 de branchements en plomb ont été remplacés :

Branchements	2010	2011
Nombre total de branchements en service	3 711	3 785
Dont nombre de branchements en plomb	1 395	1 066
% de branchements en plomb / nombre total de branchements	37,59%	28,16%

Seuls les branchements comportant un tronçon en plomb avant compteur sont comptabilisés ci-dessus.

■ ETAT DE LA DETTE

La dette apparaît dans le rapport général de la collectivité (inclus dans la dette globale de l'ensemble du service d'eau potable de la collectivité).

ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE

■ AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE

	2010	2011
Montants des abandons de créance	747,00 €	2 207,00 €
Dont part délégataire	747,00 €	2 207,00 €
Dont part collectivité		
Nombre de demandes reçues		
Nombre d'aides accordées		
Montant des versements à un fonds de solidarité		
Dont part délégataire		
Dont part collectivité		